

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'ordre du jour appelle:

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, au lieu d'aborder le premier article de l'ordre du jour, je consens à céder la parole au sénateur Everett qui lui est prêt à aborder le troisième article de l'ordre du jour. Je pourrais poursuivre maintenant, mais c'est sauf erreur ce qui a été contenu.

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): L'idée était d'étudier ensemble les articles n^{os} 3 et 5. Comme ils sont séparés par l'article n^o 4 inscrit à mon nom, j'ai demandé au sénateur Macdonald si nous pourrions commencer par étudier ensemble les articles n^{os} 3 et 5. Je pense que nous nous étions entendus là-dessus. Je demande donc que l'article n^o 4 soit reporté et que les articles n^{os} 3 et 5 soient appelés en premier lieu.

Le sénateur Flynn: Demandez-vous aussi que les articles n^{os} 1 et 2 soient reportés?

Le sénateur Frith: Hélas! oui, vous avez raison. J'entendais demander qu'ils soient appelés d'abord, mais peut-être pourraient-ils être reportés également.

Son Honneur le Président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord pour que les articles n^{os} 1, 2 et 4 soient reportés et que les articles n^{os} 3 et 5 soient appelés ensemble?

Des voix: D'accord.

LE BUDGET DES DÉPENSES

ÉTUDE DU RAPPORT DES FINANCES DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A)— AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité permanent des finances nationales sur le Budget supplémentaire (A), présenté le 11 juin 1981, et déposé devant le Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982.

L'honorable Douglas D. Everett: Honorables sénateurs, je vais traiter brièvement du budget supplémentaire (A). Le rapport du comité est publié en appendice aux *Procès-verbaux du Sénat* du 11 juin que vous avez devant vous. Le budget supplémentaire (A) ne contient qu'un poste, mais c'en est un considérable qui porte sur les indemnisations pétrolières. Le montant en est fixé à 2.1433 milliards de dollars, portant le total des versements d'indemnisations pétrolières à 5.1587 milliards.

Si les sénateurs veulent bien consulter le rapport, ils verront qu'on y donne la ventilation de cette augmentation. Je me bornerai à ajouter qu'une mesure législative sera présentée prévoyant que le fonds d'indemnisation fonctionne comme fonds renouvelable alimenté par les recettes des redevances pétrolières et la taxe d'indemnisation spéciale, qui, comme il le fait déjà, effectuera les versements dits d'indemnisation pétrolière. Seule la différence entre les deux figurera au budget.

[Son Honneur le Président.]

J'ajoute que si on avait utilisé cette méthode pour le budget principal des dépenses pour 1981, il aurait été réduit dans son ensemble de 2.5 milliards de dollars; et si elle avait été appliquée au budget principal des dépenses ainsi qu'au budget supplémentaire (A), globalement les deux auraient été réduits de plus de 4.81 milliards de dollars.

C'est tout ce que j'ai à vous dire à ce sujet, je crois. Si vous avez des questions, j'essaierai d'y répondre le mieux possible.

(Sur la motion du sénateur Lamontagne, le débat est ajourné.)

ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES SUR LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité permanent des finances nationales sur le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982, présenté le 10 juin 1981.

L'honorable Douglas D. Everett: Honorables sénateurs, je voudrais parler du rapport du comité permanent des finances nationales sur le budget principal des dépenses, qui a été présenté et imprimé en appendice au *hansard* le 10 juin.

Le sénateur Roblin: Il se trouve à la page 2500 du *hansard*.

Le sénateur Everett: Oui, c'est exact. Il figure aussi à la page 1265 des *Procès-verbaux* du 10 juin.

Dans le cadre de l'étude du budget des dépenses pour l'année se terminant le 31 mars 1982, le comité des finances nationales a poursuivi ses audiences sur la politique du gouvernement et sur les disparités régionales. Nous avons tenu 41 audiences à ce sujet, je crois. Aujourd'hui, ce sont le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor de la province de Terre-Neuve qui ont clôturé les audiences. Le comité se réunira demain et après-demain et nous espérons que le premier jet du rapport sera terminé pendant les vacances d'été.

Nous avons également entendu le témoignage du président du Conseil économique du Canada sur le budget principal des dépenses, celui du gouverneur de la Banque du Canada, celui du sous-ministre des Finances et celui du président du Conseil du Trésor. Dans le rapport qui figure aux *Procès-verbaux* du Sénat du 10 juin, les honorables sénateurs trouveront le compte rendu du témoignage de ces personnes. Je n'en parlerai pas car les honorables sénateurs peuvent les lire mais je voudrais faire quelques réflexions au sujet de la situation économique actuelle au Canada ou sur la façon dont nous la percevons, ou plutôt dont je la perçois.

On ne risque guère de se tromper en affirmant qu'il est difficile de trouver une économie qui soit en plus piteux état que la nôtre. Nous avons un taux d'inflation élevé qui augmente à vive allure. Tout le monde hausse les épaules devant les hausses de prix. Dans les hôtels où l'on payait \$65 par jour, le tarif est maintenant de \$85, \$90 ou \$100 par jour et on se contente de dire que c'est à cause de l'inflation. Quand on va au restaurant, et que l'on doit payer \$4 ou \$5 de plus pour son repas, on se contente de dire que c'est à cause de l'inflation.